

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tin-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 JANVIER 1884.

CANTON DE VIHIER

Election d'un Conseiller d'Arrondissement

SCRUTIN DU 11 JANVIER 1885

Candidat Conservateur

M. HIPPOLYTE GODARD

Docteur-Médecin — Maire de Tigné

Chronique générale.

Serait-il vrai que M. Jules Ferry, inquiet de l'opposition de plus en plus vive qu'il rencontre de la part des « libéraux » et « indépendants »... occultement inspirés par l'Élysée, préoccupé, d'autre part, de la désagrégation du groupe opportuniste, serait à la recherche d'une combinaison qui lui permette de brusquer les élections générales, afin de les diriger au profit de l'union démocratique ?

Si nous en croyons certaines rumeurs, M. Jules Ferry et ses fidèles ministériels hâteraient, au Palais-Bourbon, durant février, la discussion et l'adoption du scrutin de liste, pendant que le Sénat voterait la loi des finances.

Après quoi la période électorale serait ouverte en mars sous l'impression des succès commandés déjà à notre corps expéditionnaire au Tonkin et à Formose.

Les conservateurs agiront sagement en se préparant activement, sans plus de retard, aux élections générales.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES.

On croit généralement que la session ordinaire de 1885, qui doit légalement s'ouvrir le second mardi de janvier, c'est-à-dire

le 13, ne commenceront effectivement qu'après les élections sénatoriales.

Dans chaque Chambre, la séance d'ouverture sera présidée par le doyen d'âge, en attendant l'élection du bureau définitif.

A la Chambre, le doyen d'âge, depuis la mort de M. Guichard, député de l'Yonne, est le docteur David, député de l'Indre, né le 7 mai 1805 et âgé par conséquent de quatre-vingts ans.

Au Sénat, le doyen d'âge, depuis la mort de M. Gaultier de Rumilly, est M. Masson de Morfontaine, sénateur de l'Aube, né en 1796, et par conséquent âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Mais, selon toutes probabilités, M. Masson de Morfontaine ne présidera pas ; il a, en effet, annoncé qu'il ne se représenterait pas devant les électeurs le 27 janvier prochain, et, dès aujourd'hui, il peut être considéré comme démissionnaire.

Le président d'âge du Sénat sera alors M. Kolb-Bernard, qui est né le 16 janvier 1798.

La première question qui sera discutée à la Chambre sera celle des incompatibilités parlementaires.

Les adversaires du cabinet paraissent résolus à mettre le président du conseil, dès la première séance de la prochaine session, en demeure de s'expliquer sur les causes qui ont amené la retraite du ministre de la guerre.

Une question, à cet effet, sera adressée à M. Jules Ferry.

Si le président du conseil refuse d'y répondre, où s'il se contente de fournir des explications insuffisantes, la question sera aussitôt transformée en interpellation. M. Jules Ferry sera alors invité à s'expliquer sur l'interprétation qu'il donne à l'article 6 de la loi constitutionnelle relative à l'organisation des pouvoirs publics : « Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement et individuellement de leurs actes personnels. »

trois petites compagnies.

— Un bataillon, fit M. Fischer.
— Oh ! non, monsieur : c'est trop dire. Ce sont plutôt trois détachements.
— Quant à nous, dit le lieutenant, nous avons une trentaine d'hommes en ce moment, divisés en quatre ou cinq brigades qui sillonnent le pays.
— Il faudra du renfort, dit le juge de paix, qui ne pouvait se résigner au silence.
— Ah ! par exemple ! s'écria le capitaine, du renfort pour prendre Rouget, avec tant d'hommes ! Vous voulez rire.

Le juge de paix ne répondit pas. Ce qu'il avait dit parut absurde : les événements devaient cependant lui donner raison plus tard.

— Indiquez donc à ces messieurs, dit M. Fischer à M. Benoist, les endroits où Rouget se tient habituellement.

— C'est juste. J'allais le faire. Rouget, messieurs, se tient dans la forêt de Malpeire, dans les bois du Grip et de Saint-Germain, et même, croit-on, dans la forêt de Chambiers.

— Parlout, alors ? fit le capitaine. Il doit avoir de rudes jambes, ce gaillard-là.

— Je vous en réponds, dit Jaberg, qui savait à quoi s'en tenir.

— Il me semble, dit le lieutenant, qu'il serait indispensable de connaître l'endroit où est Rouget en ce moment.

Partira pas ! C'est jusqu'ici le partira pas qui domine. Mais il faut attendre la fin. C'est de M. Camecasse — celui que M. Rochefort appelle Camecasse-tête — qu'il s'agit. Evidemment il y a eu du tirage. M. Ferry a trouvé que M. Camecasse avait été un peu mou dans l'affaire des drapeaux rouges. Mais M. Camecasse a fait observer, non sans raison, à son supérieur qu'il se trouvait trop souvent dans la situation de l'âne de Buridan. C'est-à-dire qu'il était trouvé mou par le gouvernement républicain qui lui faisait grise mine, ou flétri comme casse-tête par les républicains de l'opposition sans que le gouvernement voulût prendre avec lui une part de responsabilité. A quoi M. Ferry aurait répondu : Si tout se passe bien, je n'ai rien à dire ; si tout va mal, je vous lâche. On reconnaît là M. Ferry.

Or, dimanche prochain, le malheureux préfet de police va être obligé de prendre un parti. On annonce en effet une manifestation monstre du côté de l'Élysée. Objet de la manifestation : la grâce de Louise Michel. Si les omnibus ne se mettent pas en travers comme la dernière fois, il faudra que M. Camecasse... casse, et alors qu'advient-il ? M. Ferry, devant les récriminations intransigeantes, lâchera M. Camecasse qui sera obligé de déguerpir, à moins cependant qu'il ne lâche à son tour M. Gaillet, son principal inspecteur, qui lâchera, du même cœur, ses subordonnés.

M. Camecasse ne nous importe guère, mais c'est avec ce système de lâchage que l'on fait une sécurité telle que les rampes de la Sierra-Morena ou des Abruzzes paraissent un paradis à côté de ce Paris où il va falloir maintenant toujours avoir le revolver en poche pour se protéger.

Et cette sécurité ne nous coûte que la bagatelle de deux cents millions. C'est donné !

LES TRAVAUX DES PORTS.
A la rentrée, le ministre des travaux publics déposera des projets concernant la

Loire maritime et les ports de Saint-Nazaire, de Marseille, d'Alger et de Philippeville. Suivant le système adopté déjà depuis quelque temps, la dépense sera payée partie par l'Etat, partie par les chambres de commerce et les départements intéressés.

En outre, les chambres de commerce feront à l'Etat l'avance des sommes qu'il aura à payer, à charge pour lui de les rembourser en un certain nombre d'annuités, variant de quinze à vingt.

Ce système, qui conduit à la suppression du budget extraordinaire, se traduira en effet, au point de vue financier, par l'inscription de simples annuités au budget ordinaire.

Il est déjà appliqué pour les travaux des ports de Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe, Rouen et Cherbourg, et pour le canal de Lens à la Deuel, dans le Nord.

Ces cinq projets qui vont être déposés représentent une dépense totale de 14 millions environ, dont 11 millions seraient couverts par des avances et celles-ci seraient remboursables en annuités s'élevant à 1,040,000 francs environ.

Ultérieurement, le ministre des travaux publics soumettra à la Chambre d'autres projets relatifs à des travaux de navigation non compris dans le programme de 1879.

Ils ont trait notamment à la navigation de l'Oise.

Des affiches placardées dans le quartier des Buttes-Chaumont invitaient les ouvriers malheureux à se grouper aux mairies, et à réclamer pour eux et leur famille les secours dont ils avaient besoin pour vivre en ce moment de pénurie générale. Au cas de refus, il n'y avait plus qu'à faire appel à la force pour trouver le pain nécessaire. Ces affiches ont été enlevées dans la matinée.

LES HÉROS OBSCURS.

Il y a peu de jours, le Journal officiel était plein de nominations de chevaliers, d'offi-

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE III

UN CONSEIL DE GUERRE (suite).

Tout le monde s'approcha : le capitaine s'empara de la carte de l'état-major. Le lieutenant suivit simplement la carte cantonale. Les brigadiers se contentèrent de quelques copies ; tous, d'ailleurs, connaissaient à fond le terrain.

— Rouget, reprit le substitut de La Flèche, se tient de là jusqu'ici... C'est le terrain qu'il faut cerner.

Et son doigt indiquait, en haut, Sablé, en bas, Baugé.

— Diable ! fit le capitaine. Il y a loin. Il faudrait deux régiments et plusieurs escadrons de cavalerie pour cerner tout cet espace.

— Combien avez-vous d'hommes, en soldats et en gendarmes ? demanda M. Benoist.

— Mais, dit le capitaine en faisant mentalement ses calculs, je dispose de la valeur d'environ....

— C'est justement là le point difficile, dit le vieux Michel.

— Mais sans cela, fit le capitaine, à quoi voulez-vous que servent mes soldats ? Ils ne peuvent pas courir la nuit après un braconnier.

— Il va cependant falloir organiser des patrouilles, dit M. Benoist. Les ordres sont précis.

— Sans doute... sans doute... les ordres sont précis. Mais il serait impossible et inutile de promener des compagnies et des patrouilles depuis Sablé jusqu'à Baugé.

— Sans compter, ajouta Moreau, que le signallement de Rouget est incomplet.

— Et que le braconnier est défendu, caché et nourri par tous les gens du pays, dit Jaberg.

— Diable ! diable ! fit le capitaine en frisant sa moustache. Je vois qu'avec toutes nos forces réunies, nous aurons de la peine à prendre ce brigand. Ce doit être un drôle d'homme, un homme des bois, avec une grande barbe, de longs cheveux, des vêtements en loques.

— Détrompez-vous, capitaine, fit le lieutenant. Il est toujours propre et rasé de frais. On dit qu'il a un rasoir sur lui, et qu'il fait sa toilette tous les jours.

— Je voudrais voir cet homme-là, dit le capitaine, avec une sorte d'admiration.

— Vous le verrez bientôt, répondit M. Benoist ; quand il aura des menottes.

— Eh ! il y a longtemps que ces messieurs disent la même chose, fit le capitaine en désignant les brigadiers. Enfin, je suis entièrement à votre disposition, ainsi que ma troupe. Les soldats sont en ce moment logés chez l'habitant ; nous les concentrerons quand vous voudrez, à la seule condition que vous nous indiquiez le point de rassemblement.

— Eh bien, messieurs, reprit le substitut de La Flèche en s'adressant aux gendarmes et au commissaire de police, à vous de parler maintenant. D'après les dernières nouvelles, où est Rouget ?

— Sur Précigné, se hâta de dire Jaberg, du côté du Houssay. On l'y a vu, parait-il, il y a trois jours.

— Sur Durtal, dit le vieux Michel ; on l'a vu avant-hier dans les bois du Grip.

— Sur la Chapelle-d'Aligné, dit Moreau ; on l'a vu hier du côté de la Bruère.

— Allons ! allons ! murmura le lieutenant, il ne peut pourtant courir ainsi de tous côtés.

— Nous voilà bien avancés ! dit M. Fischer.

A ce moment, le commissaire de police se leva. Il n'avait pas dit un mot depuis l'ouverture de la séance. Son attitude témoignait qu'il avait quelque fait grave à faire connaître.

— Parlez, lui dit M. Benoist.

— Messieurs, dit-il, Rouget est à Durtal même ! Tous les assistants se levèrent d'un seul bond et poussèrent ce même cri :

— A Durtal !

